

Budget de campagne (art. 25 al. 3 LEDP)

Date de la remise des comptes :	22.04.2022
Date du scrutin :	15.05.2022

Nom de l'organisation politique	Un café pour le climat
Scrutin concerné	Référendum contre la décision du Conseil communal du 2 novembre 2021 relative à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication, dont :		Dons et libéralités	3'010
-Site internet	250	Contributions d'autres formations politiques ou organismes (p. ex : prêt, mise à disposition de salariés)	3'300
-Réseaux sociaux	250	Autres produits divers (manifestations, refacturation à des tiers, etc.)	1'000
-Publications (médias, journaux)			
Matériel de campagne (Flyers, affiches, produits dérivés)	4'310		
Manifestation et événements	1'900		
Remboursement frais, débours (bénévoles)	400		
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes			
Frais d'initiatives ou de referendums (récolte de signatures)	200		
Bénéfice de campagne		Perte de campagne	
TOTAL	7'310	TOTAL	7'310